



EDITORIAL

Pourquoi ne pas mesurer l'efficacité de la formation professionnelle transport-logistique ?

Le 1er octobre dernier, la Cour des Comptes a présenté un rapport général sur « la Formation professionnelle tout au long de la vie ». En un peu plus de 200 pages, la Cour critique de manière forte le système mis en place, y compris au travers de l'action de l'ensemble des organismes qui œuvrent dans ce domaine : les lycées, l'AFPA, les Greta, les OPCA, les Régions...

Trois pages sont plus spécifiquement consacrées au domaine du Transport, et là aussi, l'AFT comme Promotrans sont critiqués quant à leur complexité juridique, voire leur manque de transparence.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'AFT réuni le 8 octobre 2008 a examiné ce rapport général présenté à la Presse, alors même que le rapport spécifique attendu à l'AFT ne nous est toujours pas parvenu.

Le Bureau souhaite rappeler l'exceptionnel développement de la formation professionnelle Transport en France, qui a servi d'exemple à l'ensemble des pays de l'Union Européenne ; une directive de 2003 a, en effet, élargi le système français de formation professionnelle des conducteurs à la totalité des pays de l'Union.

En pratique, l'AFT contribue chaque année à la réalisation de plus de 30 000 formations initiales de conducteurs routiers permettant à un grand nombre de demandeurs d'emploi d'accéder à un métier et perfectionne 50 000 conducteurs en place à la sécurité. Ainsi, deux des objectifs des négociations actuelles sur la réforme de la formation professionnelle (développement des formations continues pour les salariés les plus modestes et accès des demandeurs d'emploi à la formation professionnelle) sont donc déjà largement atteints dans la branche.

Avec l'ensemble des autres formations réalisées par le Groupe AFT-IFTIM, c'est un total de 200 000 personnes qui suivent chaque année une formation courte ou longue au sein du Groupe. Ce chiffre a doublé en 10 ans, et cet effort considérable s'est bien sûr accompagné d'un développement important de nos centres de formations et écoles, et cela avec un souci constant de limitation des frais de gestion de l'AFT, qui ne dépassent pas 3,5 % du budget annuel.

Sans tenter de mesurer l'efficacité de l'organisation mise en place depuis 50 ans dans la formation Transport, la Cour regrette la complexité des structures juridiques mises en place, et l'absence d'évolution de ces structures depuis son dernier audit il y a 10 ans.

Le Bureau ne peut que constater que lors de son précédent audit en 1995, « la Cour avait noté les raisons qui expliquent le maintien des structures juridiques très dispersées dans un groupe dont l'autorité opérationnelle est solidement établie dans l'exercice de la mission confiée en 1957 à l'association de tête » ; elle avait également souligné l'existence d'un « système de comptabilité budgétaire performant ». Or, depuis 1995, les structures du groupe n'ont pas changé, puisqu'aucune demande en ce sens n'avait été formellement exprimée...

Le Bureau du Conseil d'administration de l'AFT est toutefois bien conscient, qu'après 20 ans de rapprochement avec l'IFTIM, et pour tenir compte de la taille désormais atteinte par le Groupe AFT-IFTIM, une évolution des structures et du fonctionnement est nécessaire.

Sur la base des propositions rédigées par son Président, et acceptées par le Bureau, des contacts seront prochainement pris avec les autorités de tutelle, pour présenter les évolutions, qui seront ensuite soumises aux Conseils d'administration de l'AFT et de l'IFTIM.

Bernard Prolongeau
Président délégué général

L'ACTUALITÉ

L'AFT-IFTIM inscrit la sécurité routière au programme des FIMO, FCOS et T.P. en Seine St-Denis

L'inflation des taux d'accidentologie en Seine St-Denis a conduit la Préfecture du département à s'adjoindre le concours des organismes de formation franciliens pour promouvoir les règles de bonnes conduite en matière de sécurité routière. C'est ainsi que la Direction inter-régionale Ile-de-France de l'AFT-IFTIM, l'AFPA et Promotrans, ont signé chacune, le 23 septembre dernier, une convention de partenariat. Pour Pierre de Surône, Directeur inter-régional I-d-F, « il est en effet souhaitable que les professionnels de la route que sont les conducteurs routiers soient sensibilisés aux différents mécanismes de l'accident et aux actions qu'il convient d'entreprendre pour y remédier ». L'AFT-IFTIM francilienne s'engage ainsi, dès réception du

kit d'outils pédagogiques fourni par la Préfecture, à ouvrir ses stages FIMO, FCO, FCOS et Titres professionnels « conduite routière » sur le rappel des consignes en la matière, en vue d'informer les conducteurs de poids lourds sur les dangers particuliers liés à leur activité (sensibilisation aux seuils de vigilance, incidence de l'usage de l'alcool, des médicaments et produits stupéfiants, usage du téléphone...). Informations que l'AFT-IFTIM étendra auprès des apprentis de ses CFA-TL franciliens, et lors des différents forums d'information organisés dans la région...

Cette action s'inscrit en complément de celle relative aux données nationales déjà réalisée par les centres de formation.

Offres de formation 2009 : des nouveautés... aux formations "sur-mesure"



Versions "papier" ou "online", les offres de formation AFT-IFTIM 2009 sont désormais disponibles ou accessibles pour établir les plans de formation 2009.

Sensibilisé aux préoccupations actuelles des professionnels du secteur - variations des prix des carburants, recherche de nouveaux collaborateurs qualifiés, réforme de la formation professionnelle... -, le Groupe a porté son effort sur l'élaboration de nouveaux produits de formation particulièrement adaptés aux problématiques rencontrées en ces périodes quelque peu mouvementées. Parmi les principaux, citons : « Le développement durable » (conducteurs, opérateurs logistiques, cadres & dirigeants d'entreprise de transport et/ou de Logistique), « La consommation de carburant », « La nouvelle réglementation de la conduite routière » (FIMO et FCO), « Les coûts de revient » et bien d'autres encore...

Toujours dans le souci de répondre aux exigences des professionnels, l'AFT-IFTIM entend développer plus encore des solutions-formation sur-mesure.

En effet, ces offres constituent une base d'informations sur les formations existantes et réalisables en inter ou intra-entreprises, qui peuvent être, également, ajustées aux spécificités de l'entreprise et aux attentes des dirigeants.

Une politique déjà engagée depuis plusieurs années par le Groupe précurseur en la matière, alors que le Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, Laurent Wauquiez, déplore le manque de souplesse et d'adaptabilité de bon nombre d'organismes de formation « Ils doivent faire du sur-mesure. C'est un travail de dentelle dont peu sont capables aujourd'hui. » Et de poursuivre : « Pour conduire la réforme de la formation professionnelle, il est nécessaire de faire des formations qualifiantes au service de l'emploi... ». La raison d'être de l'AFT-IFTIM depuis 51 ans...

Ces offres sont à disposition dans les directions régionales AFT-IFTIM ou consultables sur le site Internet du Groupe www.aft-iftim.com





Parole de pro. sans langue de bois : David, Directeur Logistique

Chaque semaine, le quotidien gratuit Métro, illustre sa tribune "parole de pro." avec le témoignage d'un professionnel. Objectif : présenter les spécificités de son métier... sans langue de bois. Le 6 octobre, Métro mettait à

l'honneur un Directeur Logistique de PME.

David, 33 ans, évoque son coup de coeur pour la Logistique qui l'a incité à demander un congé formation pour intégrer l'ISTELI* (Bac + 2), école de l'AFT-IFTIM. Aujourd'hui, à la tête d'une soixantaine de collaborateurs, il n'hésite pas à recommander "de découvrir ce métier pendant une journée ou deux, ou via un stage en entreprise". Et de poursuivre "pour faire ce métier, il faut aimer les problèmes et surtout aimer les résoudre. (...) C'est un métier fait de challenges quotidiens, il n'y a pas deux jours qui se ressemblent. Et en même temps, l'humain est très important. (...) Le transport et la logistique sont des domaines dans lesquels il y a beaucoup d'opportunités d'emploi. (...) Ça laisse pas mal de portes ouvertes pour les nouveaux venus !".

A noter : Métro, diffusé dans les éditions de Bordeaux, Lille, Lyon, Nice, Paris Ile-de-France, Rennes et Toulouse touche + de 2,5 millions de lecteurs.

* Institut Supérieur du Transport et de la Logistique Internationale de l'AFT-IFTIM



Pleins feux sur le "Cariste, un métier en pleine mutation" via ParuVendu et CarriereOnline.com

Troisième famille professionnelle du secteur Transport-Logistique, les magasiniers-caristes ont bénéficié d'une couverture médiatique enviable. Pour preuve, ParuVendu, gratuit* diffusé à 650 000 exemplaires en Ile-de-France, et le site CarriereOnline.com**, ont fait état le 11 septembre dernier, de cette profession en pleine mutation dont les recrutements ne cessent de s'intensifier. Directeur des Etudes et Recherches à l'AFT-IFTIM, Jean-André Lasserre a rappelé que les caristes ne sont pas de simples conducteurs, et combien les employeurs s'attachaient aux formations spécifiques de ces personnels (T.P. cariste d'entrepôt, BEP logistique d'entrepôts, Bac pro. logistique ou Caces). Autres attraits non négligeables à son sens : "des notions d'anglais et le sens relationnel qui peuvent permettre d'envisager des évolutions de carrière vers des postes de chefs d'équipe".

Les temps changent, les métiers aussi... Pourquoi pas les préjugés ? •

*diffusé dans le métro, RER et dans les centres commerciaux



M6 : Les déménageuses en vedette dans "100% Mag" d'Estelle Denis

Le 16 septembre dernier, 100% Mag, présenté par Estelle Denis, a diffusé un reportage sur deux jeunes femmes qui ont choisi d'exercer un métier essentiellement masculin. A savoir celui de déménageur.

Leila, 42 ans, 4 enfants, déménageuse professionnelle, et Julie, en seconde année d'apprentissage au CFAMT AFT-IFTIM du Tremblay-sur-Mauldre (78), ont témoigné de leur plaisir à exercer ce métier qui recrute. Un métier physique qu'elles assument pleinement.

A l'instar des hommes, elles portent des charges lourdes, qu'il s'agisse de TV, de réfrigérateurs, de machines à laver "Ca s'apprend !" D'ailleurs, Leila du haut de ses 1,53 m déclare transporter 1,5 T en une matinée.

Femmes elles sont, femmes elles restent cependant pour leur plaisir et celui de leur famille. Pour preuve, Leila reçoit sa manucure toutes les semaines !

FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

La FCO c'est : 33 % de conduite supplémentaire au bénéfice de l'éco-conduite...

Depuis le 10 septembre 2008, date d'application de la Directive européenne 2003/59/CE du 15 juillet 2003, la FCO (Formation Continue Obligatoire) "Transport de personnes" a remplacé la FCOS. Elargie à l'ensemble des conducteurs en transport de personnes de la communauté européenne (contrairement à la FCOS réglementation franco-française), la nouvelle obligation de formation, dite FCO, a subi une modification notable puisqu'elle passe de 3 à 5 jours. A quoi correspondent ces deux jours de formation supplémentaires ? Pour répondre aux interrogations des chefs d'entreprise, voici quelques éclaircissements sur l'organisation des stages FCO dispensés à l'AFT-IFTIM.

L'augmentation du volume horaire correspond d'une part, à un renforcement de 33 % de plus de conduite routière, avec une formation à l'éco-conduite, via le dispositif d'évaluation de la force de conduite "Eco Pilote". Installé sur les véhicules du Groupe, ce dispositif permet d'optimiser la productivité et la rentabilité (meilleure gestion des temps de

parcours et réduction des consommations), de gagner en sécurité en faisant reculer la sinistralité et d'assurer une plus grande longévité des moteurs. Et, in fine de contribuer au développement durable !

D'autre part, la FCO permet un approfondissement des connaissances en phase avec le quotidien professionnel des conducteurs, à savoir la qualité de service, la santé des conducteurs et la gestion des situations conflictuelles. •

Département Risques & Environnement de l'AFT-IFTIM : du clé en main pédagogique

L'année 2008 à l'AFT-IFTIM a, entre autres, été marquée par le lancement d'une action au profit du Groupe Total à l'international. En effet, le Groupe a remporté un appel d'offre concernant deux types de formations :

- ▶ le transport international de marchandises ;
- ▶ et le transport de marchandises dangereuses par voies maritime et aérienne.



Ces deux formations ont été proposées au personnel de la branche Exploration et Production du Groupe Total. Ainsi, une partie des sessions a déjà été réalisée en France et à l'étranger avec une animation en français et en anglais selon les filiales ; d'autres formations sont, d'ores et déjà, planifiées pour 2009, notamment sur le continent africain.

Grâce à l'implication des différents services de l'Institut Pédagogique de l'AFT-IFTIM, Guillaume Rey, conseiller technique du Département Risques et Environnement Transport-Logistique, a développé, à cette occasion, un support d'animation et des supports stagiaires sous forme de CD-Rom interactif bilingue spécifiquement adapté à l'activité du Groupe Total.

Cette action rappelle que l'AFT-IFTIM, de par son expérience, est à même de répondre à toute demande de formation -nationale ou internationale- ou création de supports (e-learning, CD de cours, mémos de poche, etc.) sur les législations relatives aux produits dangereux.

Vous avez une demande spécifique ? Alors n'hésitez pas et contactez le 01 49 78 21 12

...des CD rom interactifs bilingues adaptés au pétrolier



3 QUESTIONS A...

Chez Uniroute, la formation Ecopilote paie

« Devant la montée des prix du gasoil, on en peut pas se permettre de négliger ce poste.

Chez nous, il représente 25 % de nos charges ! » Ainsi parle Christophe Legoupil, Directeur technique chez Uniroute*. Pour maîtriser ce poste budgétivore, Uniroute a entrepris de former à la conduite rationnelle ses moniteurs d'entreprise dans un premier temps, puis l'ensemble de ses 320 conducteurs.

Une mission confiée à l'AFT-IFTIM Ile-de-France. Lancée en mars dernier auprès de 20 conducteurs, l'opération, qui doit se poursuivre jusqu'en juin 2009, se révèle déjà payante. Avec une baisse de la consommation de 7 %. Soit 3 litres aux 100 km. « Un peu sur la réserve initialement, nos conducteurs, spécialisés dans le transport de voitures, reconnaissent avoir été bluffés ». Ils ont vite compris qu'il ne s'agissait pas de leur apprendre leur métier, mais de modifier leurs comportements dans certaines situations ».

Formés sur un véhicule AFT-IFTIM équipé du logiciel Ecopilote, ils ont pu, notamment, mesurer avec le formateur les économies réalisées lorsqu'ils limitaient l'usage des freins en anticipant les obstacles.

L'expérience est concluante pour Christophe Legoupil. Le retour sur investissement est gagnant. « A partir d'un calcul simple, le coût des formations des conducteurs est absorbé, au fur et à mesure par les économies de gasoil réalisées. De plus, les conducteurs formés reconnaissent être plus détendus et bénéficier d'un confort de conduite appréciable ».

Puis, avec le temps, d'autres bénéfices se révéleront. A savoir les gains de longévité des moteurs, et les gains de sécurité et de sinistralité... ●

* Transport d'automobiles et autres de véhicules par route (Groupe STVA)

Conseiller Sécurité 1er semestre 2009 : dates d'inscriptions et d'examens

Vous souhaitez préparer le « Certificat de Conseiller à la Sécurité » en 2009, ou renouveler votre certificat de qualification avant sa date limite de validité, n'oubliez pas de vous inscrire, dans les délais, aux prochaines sessions d'examens arrêtées par le CIFMD. A savoir :

- Obtention du Certificat : examen du 22 avril 2009 : inscriptions entre le 21 novembre 2008 et le **22 janvier 2009**.
- Renouvellement du Certificat : examen du 27 mai 2009 : inscriptions entre le 29 décembre 2008 et le **27 février 2009**.

Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés par courriel (contact@cifmd.fr) ou demandés au CIFMD par téléphone (01 46 53 10 51) ou par fax (01 46 53 11 04).

Inscriptions dès le 21 novembre 2008...

A noter : Pour éviter toute erreur lors de votre inscription, qui rappelons-le, **une fois prise en compte est définitive**, n'hésitez pas à faire appel au Département Risques & Environnement Transport-Logistique de l'AFT-IFTIM. Son équipe technique

saura vous aider à identifier les options d'examen qui concernent votre activité professionnelle -modes de transport et classes des marchandises dangereuses transportées*- , et facilitera toutes vos démarches d'inscription à la préparation à l'examen dans le centre AFT-IFTIM le plus proche de votre domicile. ●

* produits chimiques (classes 3 à 9), hydrocarbures, explosifs, gaz et radioactifs.

Renseignement complémentaire : Département Risques & Environnement
01 49 78 21 12

Marie-Noëlle CHAPPELLE

Présidente du Comité Régional de Formation Professionnelle Transport-Logistique Auvergne - Directrice des Transports Auvertrains

1 Votre action comme Présidente du CFRPTL Auvergne depuis 7 ans vous a permis d'apporter des solutions "formation" appropriées aux préoccupations des professionnels de votre région. Pouvez-vous nous éclairer sur votre démarche et les résultats obtenus ?

Si il y a un sujet qui intéresse toutes les entreprises, c'est bien la formation. Quelles que soient leurs activités, toutes sont concernées.

Pour être au plus proche de leurs préoccupations, nous avons engagé au sein du CFRPTL, un travail par commission : commission «Grand routier», «Messagerie», «Voyageurs», «Logistique», «Travaux publics»...

Grâce à ce travail d'équipe et au soutien des fédérations, nous avons fait un état des lieux et une évaluation précise des besoins.

Nous avons pu ensuite engager un certain nombre d'actions et conforter notre position d'interlocuteur vis-à-vis des administrations et institutions régionales. Nous avons renouvelé le contrat d'objectifs avec le conseil régional d'Auvergne, établi une charte d'accueil du stagiaire en entreprise et obtenu de l'ANPE la mise en place de correspondants «transport et logistique» dans les principaux bassins d'emplois de la région...

2 Votre CRFPTL est à l'initiative d'une démarche originale en matière de prévention des addictions et d'hygiène de vie des salariés. Addictions à l'alcool, au tabac et aux différentes drogues... Quelles actions menez-vous de votre côté sur le terrain pour lutter contre ce phénomène ?

En effet, lors d'un débat du CRFPTL sur le recrutement, plusieurs chefs d'entreprise nous ont fait part d'une évolution des comportements de certains de leurs conducteurs. Les nouveaux comportements observés, souvent liés à une mauvaise hygiène de vie (manque de sommeil, mauvaise alimentation, abus d'alcool, de tabac ou autres drogues...) font non seulement courir des risques graves pour la santé et la sécurité de ces salariés, mais de plus engagent la responsabilité des chefs d'entreprises.

Avec les professionnels, nous avons constitué un groupe de réflexion, qui a conclu à la nécessité d'engager une action de sensibilisation à l'hygiène de vie et de prévention contre les addictions. C'est ainsi que nous allons proposer gracieusement aux chefs d'entreprise, un «kit prévention», sorte de boîte à outils, dans laquelle ils trouveront tous les éléments à connaître pour se prémunir contre ces comportements ainsi qu'un module vidéo interactif à mettre à disposition de leurs salariés, pour qu'ils évaluent, de façon tout à fait confidentielle, leur comportement.

Ce kit sera une aide précieuse pour les entreprises, car dans la majorité des TPE-PME de la région, comme dans l'entreprise que je dirige, il est difficile d'engager ce type d'action sans un soutien concret.

Nous avons pu mener cette action grâce au soutien technique et financier des organismes de prévention de la région, qui ont répondu favorablement à nos demandes (DRASS, CRAM, PSASR des quatre départements, Observatoire régional de sécurité routière, AFT-IFTIM).

3 Comment voyez-vous l'évolution des entreprises dans les prochaines années, et, d'après vous, quel rôle la formation pourrait-elle être amenée à jouer ?

Ces dix dernières années, le monde économique et le transport en particulier ont connu des évolutions extraordinaires. Le multimédia et internet sont aujourd'hui dans les camions et je ne vois pas pourquoi ce mouvement d'innovation s'arrêterait. La seule réponse pour utiliser et bénéficier de ces évolutions : c'est la formation. Nous devons embaucher des salariés de plus en plus qualifiés maîtrisant ces nouvelles technologies et qui accepteront de se former tout au long de leur vie professionnelle pour accompagner ces évolutions.

La formation est aussi le moyen de mesurer l'attention que l'on porte aux hommes et aux femmes de nos entreprises. Les facilités d'accès à la formation seront autant d'arguments pour attirer et conserver les salariés dans nos entreprises... ●

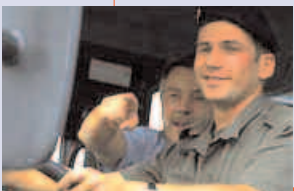


CIFFRES



3170 jeunes ont intégré une formation Transport-Logistique par apprentissage, à l'AFT-IFTIM à la rentrée de septembre 2008.

445 militaires en reconversion ont suivi une formation Transport-Logistique à l'AFT-IFTIM au cours du 1er semestre 2008. 140 en CACES (hors caristes) : caces grues mobiles, grues à tour, PEMP (Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes), grues auxiliaires et engins de chantier. 120 en formation conduite routière "transport de personnes" (T.P. FIMO ou diplôme d'Etat d'ambulancier) et 185 en conduite routière "marchandises" sur porteurs et tous véhicules.



980 personnes ont suivi une formation d'habilitation électrique en 2007, contre 760 l'année précédente. Une progression qui s'explique notamment par le renforcement des politiques sécuritaires des entreprises utilisatrices d'installations électriques, de matériels de manutention levage.

EN BREF

Nouveauté @

Et 2 pages de plus, sur notre site internet www.aft-iftim.com, en cliquant sur "Actualités" vous découvrirez les sujets suivants :

- Rhône-Alpes sud : "TranSport la bi-qualification pour un emploi local et durable" .P5
- Concours général 2008P5
- Haute-Normandie : les métiers du transport et de la logistique au fémininP5
- EuroSkills ; les étudiants de l'ISTELI Monchy St-Eloi décrochent la médaille d'argentP5
- Kéolis fête les bacheliers de sa 1ère promo. de Bac Pro. Maintenance de V.I. Bus & CarsP5
- Journée de la chaîne du froid à AntonyP5
- Chez Uniroute, la formation Ecopilote paie . . .P6
- Formation continue pour les intermittents du spectacleP6
- "Place aux métiers" en Basse-Normandie les 11, 12 et 13 décembre 2008P6
- Paru : le "Mémento de la conduite en sécurité des grues mobiles"P6
- Au sommaire du rendez-vous "formation" 2008-2009 des Enseignants de DUT et BTS TransportP6



Formations Ambulanciers : l'AFT-IFTIM agréé dans huit régions

Après l'île-de-France, la Champagne-Ardenne, le Languedoc-Roussillon, la Picardie et le Rhône-Alpes, trois nouvelles régions -Auvergne, Basse-Normandie et Guyane- ont répondu favorablement aux demandes d'agrément déposées par l'AFT-IFTIM auprès des DRASS* pour dispenser des formations "ambulanciers". Le Diplôme d'Etat d'Ambulancier et les formations "auxiliaires ambulanciers" sont ainsi dispensées dans les centres de Aurillac (15), Moulin/Toulon/Allier (03), Caen et Vire (14), Troyes (10), Le Tremblay/Mauldre (78), Perpignan (66) et Lézignan-Corbières (11), Monchy St-Eloi (60), Lyon/Villette d'Anthon (38), Annecy (74) et Cayenne. ●



* Directions Régionales des Affaires Sanitaires et Sociales

Nouveau : l'ISTELI de Monchy Saint-Eloi intègre la 2ème année du Manager Transport Logistique et Commerce International (Bac + 5)

Avec l'ouverture en octobre 2008 du cursus Manager Transport Logistique et Commerce international -2ème année-, l'ISTELI de Monchy Saint-Eloi couvre l'ensemble des formations de la filière de l'Institut. A savoir : le Technicien Supérieur Transport Logistique (TSTL) Bac + 2 ; le Responsable Production Transport Logistique (RPTL) Bac + 3 et le Manager Transport Logistique et Commerce international - 1ère année- Bac + 4.

Pour mémoire, rappelons que ce cursus Manager Transport Logistique et Commerce International Bac+ 5 s'adresse à des étudiants de niveau Bac + 4 ou à des salariés de niveau Bac + 3 justifiant d'une expérience professionnelle significative d'encadrement de 3 ans. Il se prépare également sur Paris (01 53 34 97 28). ●

Renseignement : Marie Delgado 03 44 66 38 83 - mdelgado@aft-iftim.com

Paru : le "Mémento de la conduite en sécurité des grues mobiles".

Le "Mémento de la conduite en sécurité des grues mobiles" est édité. Initié à la demande de l'Union Française de Levage (ex. SNUG) et réalisé par l'AFT-IFTIM, ce guide pratique est remis aux stagiaires Caces grues mobiles en formation dans les centres de formation du Groupe dispensant ces formations : Nantes/Sainte-Luce-sur-Loire, Trappes, Marseille, Lyon/Villette d'Anthon, Reims... ●



VERSER SA
TAXE D'APPRENTISSAGE 2009 à l'AFT-IFTIM, c'est facile...

- nous calculons gratuitement votre Taxe,
- nous répondons à vos questions et
- nous vous conseillons.

Choisissez l'AFT ou l'IFTIM, organismes agréés Collecteurs et Répartiteurs. Merci pour votre soutien en faveur des formations Transport-Logistique du CAP à Bac + 6

Nouveau : préparer un TSMEI à Troyes/Torvilliers

Le centre AFT-IFTIM de Troyes/Torvilliers a ouvert une formation Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique (TSMEI) -niveau III Bac +2- en formule intensive de 10 mois. Destinée aux salariés ou aux demandeurs d'emploi, la formation peut être suivie dans le cadre d'un perfectionnement ou d'un C.I.F.. Sachant qu'il faut compter 4 mois pour "monter" un dossier de Congé individuel de Formation, il est urgent de réagir pour intégrer la session de mars 2009 ! Niveau requis : Bac ou diplôme de niveau IV. ●

Renseignement complémentaire : Muriel Lavergne Tél. 03 25 71 38 50

Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : Bernard PROLONGEAU
 Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT
 Rédaction : Annick PENTEL
 Mise en pages : Annick PENTEL
 Photos : AFT-IFTIM, X
 Imprimerie : GRILLET
 Adresse de la rédaction : 46, avenue de Villiers - 75017 Paris
 Tél : 01 42 12 50 50
www.aft-iftim.com
 AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique.